



Les **5** bonnes raisons de travailler
avec une entreprise

Partenaire ENGIE 2018

LA PREUVE PAR CINQ

La Déontologie commerciale

La compétence du personnel

La Qualité de l'intervention


Le Respect du devis

La Qualité du service après-vente

Entreprise : FINANCIERE MIGNON

Nom Commercial : SWEETCOM

 **gaz-tarif-reglemente.fr**

 **09 69 36 85 84**

Ce document n'est valable que pour l'année 2018

Je soussigné, Eric Lebrun, Responsable Commercial Région Sud-Ouest, certifie
que l'entreprise désignée ci-dessus est Partenaire ENGIE 2018



Les **Partenaires ENGIE 2018** s'engagent sur les points suivants :

1- DÉONTOLOGIE COMMERCIALE :

- Remise au client d'un Bon de commande détaillé, clair et complet, conformément au référentiel travaux ENGIE.
- Prohibition d'arguments commerciaux à caractère abusif pouvant induire le client en erreur, notamment au niveau de la législation.
- Respect de la réglementation en vigueur.

2- COMPÉTENCE DU PERSONNEL :

- Formation et expérience dans son domaine de compétence.
- Réalisation du travail dans des conditions de sécurité conformes à la réglementation.
-

3- QUALITÉ DE L'INTERVENTION :

- Respect des prescriptions techniques propre à chaque corps de métier.
- Utilisation de matériaux certifiés (ACERMI, CEKAL, CSTB ...)

4- RESPECT DU DEVIS :

- Intervention dans les délais convenus sur le devis.
- Exécution stricte des opérations mentionnées sur le devis et pour lesquelles le client a donné son accord.

5- QUALITÉ DU SERVICE APRÈS-VENTE :

- Intervenir chez le client, dans les meilleurs délais, à compter de la réclamation émise par le client, en cas de mal façon ou non-respect des engagements prévus dans le devis.
- Assurance de la traçabilité de la prestation en conservant le dossier client.

QUALITÉ DU SUIVI PAR ENGIE

- Assurer le suivi des clients ayant fait réaliser par une entreprise Partenaire ENGIE, une opération de rénovation dans le cadre de l'offre Rénovation ENGIE, notamment au travers d'un questionnaire de satisfaction adressé à certains clients.
- Mise en ligne des avis clients ayant réalisés des travaux avec nos Partenaires sur le site **ENGIE**.

Contrôles à la demande, par un organisme indépendant pour le compte d'ENGIE sur les chantiers réalisés conformément au référentiel technique d'ENGIE.